

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
REDUCTION DES DROITS POUR FRATRIE ***

N° étudiant :

Nom de l'étudiant :

Prénom de l'étudiant :

Date de naissance de l'étudiant :

Adresse e-mail de l'étudiant :

Diplôme préparé (niveau et nom de la formation) :

Je certifie sur l'honneur avoir un frère ou une sœur inscrit dans l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Son inscription administrative pour l'année universitaire 2023-2024 étant en cours, je ne peux fournir son certificat de scolarité au moment de ma propre inscription administrative.

Afin de régulariser ma situation, je m'engage **avant le 16 octobre 2023** à :

- envoyer le certificat de scolarité 2023-2024 de mon frère ou de ma sœur inscrit dans l'enseignement supérieur (scolarite@dauphine.psl.eu)

OU

- régler le complément des droits de scolarité dus au titre de mon inscription pour l'année 2023-2024

Je déclare avoir pris connaissance que l'absence de régularisation de ma situation dans le délai imparti aura pour conséquence l'interdiction de me présenter en cours et aux examens et peut conduire à l'annulation de mon inscription.

** Il n'y a qu'une seule réduction des droits pour fratrie possible quel que soit le nombre de frères et sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur*

Fait à, le :

Signature :